



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le

**28 AOUT 2024**

Direction des Relations avec les Collectivités  
Locales et du Foncier Public

Service des finances locales et de l'environnement

Le Préfet de Mayotte

Bureau de l'environnement

à

**N° 289-SG-DRELF-P**

Affaire suivie par :  
Ayassi AMBOUDI

Chargé de l'urbanisme et de l'environnement  
Tél : 02 69 63 57 11

Monsieur le Maire de Dzaoudzi-  
Labattoir

Courriel : [ayassi.amboudi@mayotte.gouv.fr](mailto:ayassi.amboudi@mayotte.gouv.fr)

**Objet :** Notification de l'arrêté n°2024-SG-663 du 27 août 2024 portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet de travaux d'aménagement du port de plaisance de Dzaoudzi, dans la commune de Dzaoudzi-Labattoir.

**P.J :**

- arrêté n°2024-SG-663 du 27 août 2024 portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet de travaux d'aménagement du Port de plaisance de Dzaoudzi, dans la commune de Dzaoudzi-Labattoir..
- avis au public

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, pour suite à donner, l'arrêté n°2024-SG-663 du 27 août 2024 portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet cité en objet.

En application de l'article 9 de l'arrêté n°2017-139-DEAL-DIR-AE du 4 mai 2017, je vous informe que le dossier d'étude sera mis à disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie de Dzaoudzi-Labattoir **du lundi 9 septembre 2024 au mardi 8 octobre 2024 inclus**



Le Préfet,  
délégué du Gouvernement  
Le préfet de Mayotte  
Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur adjoint des relations avec  
les collectivités locales et du foncier public.  
**Abdoul DAOUSINA**

Préfecture de Mayotte - BP 676 - 97600 Mamoudzou  
Standard : 02 69 63 50 00 - [www.mayotte.gouv.fr](http://www.mayotte.gouv.fr)